



J'ai volé un pull à 19,99 €, je suis vraiment stressé

Par **moiii**, le **18/05/2011** à **14:35**

bonjour,

Sa fait deux jours j'ai voler un pull dans un magasin.

J'ai 18ans et c'etait la première fois, je sais pas ce qui m'est arrivé, en sortant sa a sonné est la directrice du magasin ma arreté elle a fouillé mon sac. j'avais pris un pull à 19,99 €. puis elle m'a dit qu'elle n'allait pas appeler la police, mais que le magasin porter plainte.

Elle m'a poser des questionS EN remplisant une fiche (mon nom, prenom, adresse, date de naissance...), je n'ai rien signé j'ai payé et je suis sortis en m'excusant.

Je suis vraiment désolé de ce que j'ai fait, mais je suis très strésséé, je sais pas si je vais resevoir une convoquation? si je vais avoir une amende?...

Merci de me repondre

Par **Claralea**, le **18/05/2011** à **22:38**

Bizarre qu'ils ne vous aient pas fait signer que vous reconnaissez avoir volé un pull... Ils vous ont peut etre que fiché chez eux. Sinon en general, cette plainte part ensuite au commissariat qui fait suivre au parquet. Soit la plainte est classée sans suite, soit vous etes convoqué pour un rappel à la loi. Pour une première affaire pour 20 euros, c'est assez rare d'avoir une amende mais bon, ça peut aussi arriver